



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUIÑ CHANTIER - LA BANIY DU CHANTIER

N°1 Mars 2023

LYCÉE PUBLIC JEAN-MARIE LE BRIS - DOUARNENEZ

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 115 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, près de 100 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéen·ne·s et aux équipes qui les entourent.

RECONSTRUCTION DU LYCÉE JEAN-MARIE LE BRIS

La Région porte un vaste programme de reconstruction d'une partie de la cité scolaire Jean-Marie Le Bris : un nouveau bâtiment, plus proche du bâtiment collège rénové en 2019, sera édifié pour héberger l'externat lycée et la filière SEGPA, le service restauration commun au collège et au lycée, un internat de 72 lits et les ateliers des agent·es techniques. L'ensemble de l'établissement s'en trouvera redessiné avec une plus grande proximité entre les bâtiments, qui facilitera les interactions entre les usagers, et une cour entièrement redessinée et végétalisée. Le projet de 27,4 M€ bénéficiera d'un apport financier du Département du Finistère.

Hautes performances attendues

La Région Bretagne a confié à SemBreizh la maîtrise d'ouvrage du projet pour lequel la performance est le maître-mot. Au-delà des exigences habituelles en termes de fonctionnalité et de maîtrise des coûts, la Région pousse plus loin encore ses ambitions de performances environnementales et de

qualité d'usage.

Côté performances techniques du bâti, d'abord, une attention particulière est portée au bilan carbone : qualité de l'enveloppe du bâtiment, réduction des besoins en chauffage (bâtiment passif) et en énergie, recours aux matériaux biosourcés.

La volonté de la Région est aussi de réintroduire et de favoriser le développement de la biodiversité sur le site avec des aménagements propices à l'écosystème. Et ce, y compris sur le bâti, avec des toitures végétalisées, des abris pour la faune. L'obtention de la certification Effinature -garante de la qualité écologique de l'ouvrage- est visée. Des attentes fortes sont également formulées en matière de qualité de l'air intérieur, de confort thermique et de qualité acoustique, si importante pour la filière cinéma qui bénéficiera d'une "qualité studio". Un bâtiment performant c'est aussi un équipement qui consomme peu d'eau et d'énergie. Ce sera le cas du nouveau lycée Jean-Marie Le Bris.



La future cité scolaire Jean-Marie Le Bris : performance, végétalisation et connexion entre les formations.



©Emmanuel Pan

« Aujourd'hui plus qu'hier, les réalités économiques et climatiques nous obligent. Nous devons être encore plus performants dans nos réalisations. Performance financière et fonctionnelle, bien sûr, pour réaliser au juste prix un équipement qui réponde aux besoins de tous les usagers. Mais aussi performance environnementale en recherchant des modes constructifs écologiquement responsables (consommation foncière réduite, usage de matériaux biosourcés, chantiers verts...) qui, à l'usage, produisent des équipements économes en énergie et en eau, des équipements faciles à entretenir et à faire évoluer. Car, quand on construit un lycée, il faut garder en tête qu'il devra répondre aux besoins sur plusieurs décennies ! À Douarnenez, le nouveau lycée Le Bris répondra à toutes ces ambitions. Et j'ai hâte, comme vous, de voir cet équipement sortir de terre pour offrir un nouveau cadre de travail aux élèves et personnels du pays de Douarnenez et à sa filière cinéma. »

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



Objectif rentrée 2025

L'année 2023 permettra de finaliser le projet sur les aspects techniques, administratifs ainsi que sur le phasage du chantier, sachant que l'établissement devra continuer à fonctionner durant les travaux. Les travaux débuteront en 2024 pour s'achever à la rentrée 2025, date prévue de l'ouverture du nouvel équipement.

Des groupes de travail pour impliquer les usagers

Cette période sera mise à profit pour associer les usagers de la cité scolaire au projet à travers la création de groupes de travail thématiques (les enseignant·es et les élèves mais aussi la vie scolaire, les personnels de cuisine, d'entretien, de maintenance, de gestion des espaces verts...). L'enjeu est double : procéder, à la marge, à quelques ajustements mais aussi et surtout aider l'ensemble des futurs utilisateurs à s'approprier le nouvel équipement et à en exploiter tous les atouts. En effet, un équipement pourra bénéficier des plus hauts standards de performance, si les usages ne sont pas adaptés, les efforts seront vains et les objectifs attendus ne seront pas atteints.

Un suivi des objectifs

Pour garantir le niveau de performance du site, des indicateurs seront suivis durant les 4 premières années d'utilisation. Si les objectifs fixés ne sont pas atteints, le regroupement d'entreprises mené par BBGO devra procéder aux ajustements nécessaires ou réaliser des travaux complémentaires. La qualité d'usage et l'implication des élèves et personnels seront aussi déterminantes.

LE PROJET RETENU

Après plusieurs phases d'analyse, le projet porté par Bouygues Bâtiment Grand Ouest (BBGO) au côté et CCR écritures architecturales a été sélectionné par le jury⁽¹⁾. Le nouvel ensemble sera construit dans le prolongement du collège sur une surface totale de 6 645 m². De volume compact, il comprendra au rez-de-chaussée les espaces communs : foyer, vie scolaire, salle de permanence, salle polyvalente -accessible depuis l'extérieur- et l'espace restauration qui offrira une vue dégagée sur la vallée côté Sud. Les ateliers des classes SEGPA occuperont l'extrémité Est du bâtiment, les locaux des agents techniques, l'Ouest. Un grand hall d'accueil, sous forme d'atrium, clair et lumineux, permettra une orientation facile dans le bâtiment.

Les premiers et second étage comprendront des salles de classes. Se trouveront également, au 1^{er} étage, l'espace administration et l'internat. Ce niveau sera relié au rez-de-chaussée du collège par une coursive extérieure couverte.

Côté extérieur, une partie plateau sportif sera conservée et entourée d'une boucle piétonne. La cour sera dans son ensemble réaménagée, le bitume en grande partie retiré laissera place à plus de végétation et de zones perméables.



Le nouveau bâtiment sera relié au bâtiment collège. La cour sera entièrement réaménagée et végétalisée.



Le hall permettra de s'orienter facilement dans le bâtiment.



Le self avec ses larges ouvertures offrira une vue sur la vallée.

⁽¹⁾ Composé d'élu·es de la Région, d'architectes et du proviseur, le jury prend sa décision suite à l'audition des candidats et au regard d'éléments d'analyse fournis par SemBreizh et des bureaux d'études experts.

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh

Marché Global de performance :

Bouygues Bâtiment Grand-Ouest
avec CRR écritures architecturales

Les objectifs de performance en chiffres

Besoins chauffage : < 15 kWh/m²/an (standard passif)

Matériaux biosourcés : > 18 kg/m²

Air intérieur : < 850 ppm moyen/jour (meilleur standard européen)

60% d'espaces naturels "support de biodiversité"

0% d'eau potable pour les WC et espaces verts

Retrouvez plus d'infos
sur l'action de la Région Bretagne
dans les lycées



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
| facebook.com/regionbretagne.bzh | region.bretagne
www.bretagne.bzh

